

/GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

Journée dédiée à la dépendance

La Mutualité Française des Hauts-de-France organisait l'évènement le 22 janvier dernier.

/DÉFI SOLIDAIRE

Cinq porteurs de projets récompensés

La soirée de remise des prix du concours régional de projets solidaires s'est tenue le 15 novembre 2019.

NUMÉRO 12/FÉVRIER 2020



Ec'Hauts-de-France

/BULLETIN D'INFORMATION MUTUALISTE



Table-ronde «Grand-Âge et Autonomie», le 22 janvier à Arras

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au nom des Membres du Conseil d'Administration, du Directeur et des collaborateurs de notre Union Régionale, et en mon nom, je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette année 2020. Que cette décennie qui s'ouvre à nous, nous permette de revenir aux fondamentaux de nos valeurs mutualistes.

En ce début d'année agité, tous les regards et les attentions sont portés sur le projet de réforme des retraites. Or, un autre chantier d'envergure pour l'avenir des françaises et des français sera prochainement mis à l'agenda législatif. Annoncé par le Président de la République lors du Congrès de la Mutualité à Montpellier en 2018, le tant attendu texte de loi sur le financement du Grand Âge et de l'Autonomie, qui devait voir le jour avant la fin de la dernière décennie, ce sera finalement pour cette année.

2020 devrait donc être l'année des réponses apportées pour le financement de la perte d'autonomie. C'est à ce titre que notre Union Régionale a donné le « la » dès le premier mois de l'année en organisant un évènement à Arras sur cette thématique, évènement pour lequel nous avons eu le plaisir d'accueillir Thierry Beaudet. De plus, la mise en gamme de notre projet Astrolabe et sa déclinaison par département commence à prendre forme, renforçant notre action sur les territoires, conformément à notre mission, tout en prenant également en compte la période de transition et d'adaptation liée à la baisse de la cotisation de la mission fédérale.

Enfin, vous découvrirez dans le sommaire de ce bulletin d'information, un exemple d'action de prévention, destinée aux ados en matière d'addictions ainsi qu'un retour sur la dernière édition du Défi Solidaire, qui fût riche en émotions et en leçons d'humanité.

Encore tous mes vœux et bonne lecture.

Le Président,
Philippe WATTIER

CHIFFRE SANTÉ

En 2019

12 695

personnes âgées de 3 à 93 ans sensibilisées par les actions de Prévention et Promotion de la Santé en région.



/PRÉVENTION

100% DE SATISFACTION POUR LES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION

Le service Prévention et Promotion de la Santé illustre parfaitement le rôle d'acteur de proximité et de terrain qui incombe à la Mutualité Française Hauts-de-France. De Château-Thierry à Calais en passant par Hirson et Berck-sur-Mer, les onze chargé(e)s de prévention ont parcouru toute la région en 2019 et visité 163 villes.

Pour répondre aux enjeux de santé publique, 490 interventions de terrain ont été organisées, sensibilisant 12 695 personnes âgées de 3 à 93 ans. Très investie sur la thématique du grand âge et de l'autonomie, la Mutualité Française Hauts-de-France a mis en place de nouvelles actions de prévention en direction des séniors avec le soutien des conférences des financeurs d'actions de prévention de la perte d'autonomie.

Les actions du service prévention, c'est 100% de satisfaction des partenaires ayant répondu à l'enquête en 2019. « *Un partenariat très riche et un soutien sans faille de la Mutualité* », « *Tout s'est déroulé comme prévu : les relations avec la structure, la réactivité, le timing, l'aspect financier* », « *Il faut continuer à travailler ensemble avec nos diagnostics communs et territoriaux pour proposer les projets là où il y a un besoin* ».

/SERVICES AUX MUTUELLES

OÙ EN SOMMES-NOUS AVEC LE RCT ?

Lorsqu'une personne est victime d'un accident causé par une tierce personne et qui nécessite des soins, le Recours Contre Tiers (RCT) permet à l'Assurance Maladie et aux mutuelles, de se retourner vers le responsable de l'accident pour réclamer le remboursement des frais engagés pour les soins. En 2018, la Mutualité Française a signé un accord avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie pour harmoniser les pratiques entre les CPAM et les mutuelles en région avec des interlocuteurs privilégiés, chargés de fluidifier la transmission des informations, les Unions Régionales de la Mutualité Française. Le 14 janvier dernier, la Mutualité Française Hauts-de-France a présenté son bilan 2019 aux Mutuelles et CPAM engagées dans le dispositif RCT. Il en ressort que 1032 dossiers Recours Contre Tiers ont été réceptionnés par la seule Union Régionale Hauts-de-France sur les 2000 dossiers reçus sur le plan national. 92 dossiers pour le département de l'Oise, 114 pour le territoire de l'Artois, 368 pour le Hainaut et 458 pour Roubaix-Tourcoing.

/BONNE ANNÉE, BONNE SANTÉ

VOEUX 2020 !

La Mutualité Française Hauts-de-France souhaite ses bons voeux 2020 à chacun d'entre vous, dans un format qui valorise ses métiers de terrain, en région. En parfaite cohérence avec la campagne de communication nationale lancée au dernier trimestre 2019 par la Mutualité Française, notre Union régionale s'inspire largement de Nacim, Régine et Véronique qui travaillent tous au service d'une « vraie » mutuelle. Ils nous parlent de leur métier et surtout de leur fierté de travailler dans un établissement mutualiste. Travailler dans une vraie mutuelle ne se limite pas à rembourser des soins. La campagne #UneVraieMutuelle nous présente en effet trois professionnels : Nacim, aide-soignant dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (Ephad), Véronique, secrétaire médicale dans un centre de santé et Régine, responsable en charge d'actions de prévention en santé. Filmés sur leur lieu de travail, au cœur de leur quotidien, ces professionnels racontent leur métier, leur engagement et ce qui les rend fiers de travailler dans une structure mutualiste. Retrouvez un des trois portraits de collaborateurs en région Hauts-de-France, et diffusés dans le cadre de la campagne des voeux 2020.



MUTUALITÉ
FRANÇAISE
HAUTS-DE-FRANCE

Karine DESCAMPS,
en charge de l'Offre
de Soins, travaille pour

**UNE VRAIE
MUTUELLE**

qui prend soin de vous depuis toujours, à chaque
moment de votre vie et le fera encore en 2020.

LE DÉFI SOLIDAIRE : UN CONCOURS RÉGIONAL À LA CROISÉE DE L'HUMAIN ET DES RÉALITÉS DE TERRAIN

Pour sa 11^{ème} édition, le Défi Solidaire, le concours régional organisé par la Mutualité Française Hauts-de-France a choisi l'Université des Compagnons du Tour de France à Arras pour remettre ses prix à cinq porteurs de projet de la région. Un lieu hautement symbolique qui forme nos futurs bâtisseurs, eux-mêmes porteurs de projet avec la préparation de leur « Tour de France ». Lauréats et Compagnons évoluent sur un socle de valeurs communes, que sont la persévérance, le sens de l'initiative et l'humanité. Retour sur cette chaleureuse soirée.

Qui a dit que la solidarité était une valeur désuète ? Ses détracteurs disent qu'elle est d'un autre temps. Ici à la Mutualité Française Hauts-de-France, on pense au contraire qu'elle traverse les époques et les générations et qu'elle se renouvelle à l'image de notre concours régional « Défi Solidaire » dont la 11^{ème} remise de prix s'est tenue le 15 novembre 2019 à Arras.

48 PERSONNES ONT FAIT LE DÉPLACEMENT POUR CONNAÎTRE LES LAURÉATS DU CONCOURS

Depuis l'année de sa création, en 2008, le Défi Solidaire a déjà changé de nom, d'identité graphique et même de stratégie de communication. Mais tout ça sans jamais en changer l'esprit : récompenser les porteurs de projets solidaires ou d'utilité sociale, si vous trouvez la formule plus dans l'air du temps. Les règles n'ont pas non plus changé. Que vous soyez une association, un étudiant, un travailleur indépendant, un retraité, etc., si vous résidez dans les Hauts-de-France, et que vous êtes à l'initiative d'un projet ou d'une action qui améliore la santé, la solidarité et le bien-être dans notre région, le Défi Solidaire peut vous aider.

11 690 € de gains étaient distribués cette année pour soutenir le développement de 5 projets de la région. Et oui, même dans le milieu de la solidarité, le financement est au cœur du développement. Pour en parler et apporter des solutions aux porteurs de projets présents, la Mutualité Française Hauts-de-France a invité deux partenaires de la région.

DES DISPOSITIFS « COUP DE POUCE » POUR BOOSTER UN PROJET

France Active, vous connaissez ? C'est un accélérateur de projets représenté à la remise des prix par le directeur adjoint de Pas-de-Calais Actif, Benoît Bara, « je suis persuadé que la réduction des inégalités passe par la création d'acti-

vités et d'emplois à impact positif pour la société, c'est tout l'intérêt pour France Active d'accompagner l'émergence de ces entités en région ». France Active travaille sur le versant financier dans le montage des projets en aidant à bâtir le business plan, et à mettre des prêts solidaires ou garanties d'emprunt à disposition. Petites entreprises à but non lucratif, structures de l'ESS, start-ups sociales, associations, coopératives, les équipes de France Active accompagnent des profils d'entrepreneurs très variés au même titre que la région Hauts-de-France représentée à la remise des prix par Quentin Pille, chargé de mission à l'Economie Sociale et Solidaire, « le cheval de bataille de la Région est l'emploi. La Région est engagée pour le développement des emplois

associatifs et encourage celles et ceux qui entreprennent par la mise en place de plusieurs dispositifs d'aide à l'émergence de projet d'utilité sociale ».

ESPACE VIE CANCER se bat pour qu'Emilie puisse garder un lien avec l'école malgré sa maladie

« C'est une leçon de vie que nous donne Emilie, ce petit bout

de chou de 4 ans qui endure la chimio depuis un an ». Ce sont les mots poignants de la présidente de l'association Espace Vie Cancer de Fourmies, Patricia Poupelle, lauréate du Défi Solidaire. Son projet : permettre à Emilie, 4 ans et atteinte d'une leucémie, de suivre sa scolarité à distance. « Il y a 18 ans, nous avons créé Espace Vie Cancer car l'on trouvait qu'une fois le cancer diagnostiqué, il manquait un maillon sur la chaîne du combat vers la guérison ». Partant du constat que les enfants de classes de maternelle sont exclus du dispositif de Service d'Assistance Pédagogique A Domicile et de fait, privés de scolarité, l'association a imaginé un système d'enseignement à distance.

La dotation de 1890 € servira à l'achat de deux ordinateurs : le premier sera disposé dans l'ancienne classe d'Emilie pour qu'elle puisse garder contact depuis son lit à la maison, avec ses camarades d'école et le second, dans la deuxième classe d'Emilie, à l'hôpital Jeanne de Flandres qu'elle fréquente



régulièrement pour les besoins de sa chimiothérapie. Les bénévoles ont également fait les démarches auprès de l'Education nationale. Deux futurs professeurs des écoles, tous deux volontaires ont accepté de donner de leur temps pour dispenser une journée de classe à domicile à Emilie, le mercredi.

Le projet d'Espace Vie Cancer est sans équivoque : aider le malade et son entourage à passer l'annonce du diagnostic de la maladie, en gardant en tête qu'il y a une vie après le diagnostic, et à tout âge. « Chez nous, 80% des bénévoles sont atteints d'un cancer. Notre schéma est simple : ce sont les malades qui réconfortent les nouveaux malades ». Espace Vie Cancer œuvre depuis 2002 pour sensibiliser le public à la lutte contre les cancers, et « pour tous les cancers », insiste la présidente. Les actions de l'association sont particulièrement centrées sur l'estime de soi avec l'organisation d'un défilé de mode qui a fait défiler 35 enfants dont le plus jeune était âgé de 18 mois. Mais aussi des ateliers esthétiques en partenariat avec une socio-esthéticienne et bien d'autres manifestations en partenariat avec la Ligue contre le cancer. Dernière en date, le 13 novembre 2019, dans le cadre de « November », le mois de sensibilisation au cancer de la prostate où les bénévoles et le grand public avaient rendez-vous sur le parvis de la mairie de Fourmies pour porter une fausse moustache en soutien aux maladies de la gente masculine.

ITINERAIRE BIS veut rendre la randonnée accessible aux personnes en situation de handicap avec l'achat d'un fauteuil tout terrain

L'association Itinéraire Bis a trois ans. Son créneau : le tourisme accessible dans l'Aisne, les Hauts-de-France et au-delà de nos frontières. « Nous nous positionnons comme un centre de ressources en matière de tourisme accessible. Nous avons mis au point des outils et livrons des astuces pour faciliter les voyages des personnes en situation de handicap », ajoute Laura Lieveaux la présidente et lauréate du concours, venue récupérer son prix. La dotation de la Mutualité Française de 3000 € sera consacrée à l'achat d'une joëlette.

Une joëlette est un fauteuil tout terrain monoroue qui permet la pratique de la randonnée à toute personne à mobilité réduite. « L'idée est de prêter la joëlette à des établissements scolaires, des EPHAD, des institutions, pour des sorties ou loisirs dans la région ou bien pour les particuliers qui partent en vacances. Ce matériel est génial, il permet d'accéder à plein d'endroits : on peut aller au Mont Saint-Michel avec ça. J'ai rencontré quelqu'un qui a monté le Matchu Pitchu en joëlette, c'est fantastique, non ? ».

Pour l'heure, plusieurs demandes de réservation de l'appareil sont déjà enregistrées. Le fauteuil devrait être motorisé afin de faciliter son utilisation pour les personnes ayant des soucis de maintien du tronc. Itinéraire Bis travaille également auprès des professionnels du tourisme en proposant notamment aux hébergeurs, propriétaires de gîte notamment, des conseils pour permettre plus d'accessibilité pour un tourisme plus adapté. « Les personnes en situation de handicap partent également en vacances, ne l'oublions pas.

Elles ont du pouvoir d'achat et représentent une part non négligeable de l'économie touristique ».

Itinéraire Bis souhaite que toute personne en situation de handicap puisse profiter des loisirs du département et plus largement, de la région. « En tant qu'amateurs de voyages, nous avons également réalisé des fiches pratiques qui indiquent comment prendre le train, faire sa valise, préparer un voyage, des fiches sur certaines villes (New York, Londres, Baie de Somme, etc.), et beaucoup d'autres sont en projet ».



AIDE FAMILIALE A DOMICILE propose des activités de jardinage pour rompre l'isolement des familles fragiles

En partenariat avec la Ville de Saint-Quentin et le Centre Social du quartier Neuville, l'AFAD de Saint-Quentin propose aux bénéficiaires de l'association et du centre social de Neuville, et toute personne volontaire pour rejoindre le projet, d'entretenir ensemble une parcelle de jardin située à l'espace Benjamin Rouchet, quartier de Neuville.

« En tant qu'élue de quartier et salariée de l'AFAD, j'ai proposé ce projet de jardin partagé car chaque quartier de la ville dispose d'une parcelle de jardin pour les familles des quartiers ». Jessica Gouverne, responsable de secteur de l'association, est venue, accompagnée de plusieurs membres de la structure, retirer la dotation de 800 € du Défi Solidaire qui servira à l'achat d'un cabanon de jardin. La parcelle de jardin est gracieusement prêtée par la Ville qui s'est par ailleurs, chargée de retourner la terre pour faire les plantations avant l'été. La Ville a également pris à sa charge l'achat des semis.

« Notre association a répondu à une demande de la mairie pour gérer le jardin partagé mis à disposition des familles bénéficiaires de l'AFAD et habitant le quartier de Neuville. C'est un gros quartier de la ville », précise Jessica.

« Il est souvent difficile pour les personnes isolées de descendre les quelques étages qui séparent leur immeuble de la parcelle de jardin. Les familles sont hésitantes aussi au début. Plusieurs d'entre elles préfèrent rester enfermées dans leur appartement et nous regarder jardiner depuis leur fenêtre ». C'est en effet un travail de mise en confiance qui s'inscrit dans le temps.

AFIP HAUTS-DE-FRANCE s'inspire des « défis famille alimentation positive » sur le territoire du Montreuillois

Le Défi Solidaire a récompensé le dossier de l'AFIP à hauteur de 3000 € pour son engagement quotidien autour de l'alimentation, thématique récurrente des programmes de prévention santé de la Mutualité Française.

« L'AFIP œuvre pour valoriser le milieu rural et nous voyons dans l'alimentation un fort levier de développement territorial », explique Noémie Hilmoine, accompagnatrice à la création d'activités et chargée de développement alimentaire durable de l'association.

Le projet primé vise en effet à accompagner les personnes en situation de précarité à mieux comprendre les enjeux d'une alimentation plus durable (importance de la saisonnalité, du local, de l'impact sur la santé et sur l'équilibre alimentaire) et leur donner des clés pour mettre en œuvre ces conseils, par le biais de chantiers participatifs de récolte de légumes, de visites de producteurs, d'ateliers cuisine ou encore de séances de décryptage des étiquettes. Plus qu'une simple information, la démarche de l'association vise à autonomiser les personnes face à leurs choix alimentaires, et à davantage se tourner vers les produits frais et de saison, grâce à une reprise de confiance en leurs capacités à les cuisiner et à une dynamique collective conviviale (chantiers participatifs, ateliers cuisine collectifs, repas partagés, etc.).



Concrètement, le projet prend l'allure d'un défi proposant 6 à 8 temps forts étendus sur une période de six mois. En partenariat avec A Petits Pas, Bio Hauts-de-France, l'épicerie solidaire de Fruges et l'association Pincée de zen et zeste de goût, l'AFIP Hauts-de-France organise à partir de janvier prochain : 1/ des matinées « de la fourche à la fourchette ». On visualise bien l'itinéraire du produit à travers cette expression : du potager à l'assiette, vous l'aurez compris, dans le but de valoriser l'importance du local, de la saisonnalité, et la cuisine des légumes par le biais de recettes pratiques à mettre en œuvre ;

2/ des temps de sensibilisation, en donnant rendez-vous aux bénéficiaires en dehors du local de l'AFIP, à la rencontre de producteurs locaux ou de séances de décryptage d'étiquettes de produits.

L'AFIP s'est installée sur la commune d'Ambricourt, au cœur du Pays des 7 Vallées, dans un ancien corps de ferme adossé à 4 Ha de terres certifiées Agriculture Biologique et compte quatre salariés. L'association AFIP a été créée en 2001 sur la région Nord-Pas-de-Calais, d'abord adhérente au réseau national AFIP, puis depuis 2017, suite à une fusion, au réseau national CIVAM.

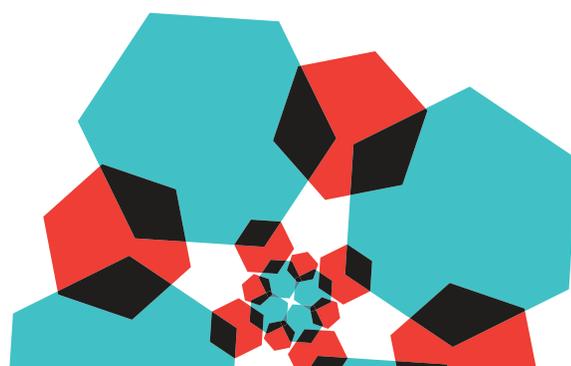


LE CENTRE INTERCOMMUNAL DE SERVICES A DOMICILE aide les seniors à garder leur capital santé

Depuis 42 années, le CISD de Beauvais accompagne le quotidien des retraités, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et leurs familles. « Nous avons la volonté d'aider et encourager les personnes âgées et les retraités à retarder leur vieillissement en participant à des activités physiques adaptées notamment », explique Chantal Leleux, la présidente. « C'est à ce titre que nous allons proposer des séances de gymnastique douce à nos seniors bénéficiaires. Ils apprécient ces moments de cure d'entretien et de bien-être retrouvé, qui plus est, encadrés par des personnes diplômées ».

Le bien-être physique, le bien être moral, la préservation du capital santé, le maintien du lien social, etc... sont les principaux bienfaits de l'activité physique, sportive et récréative, pratiquée régulièrement au sein d'un groupe, dans la convivialité et sans esprit de compétition.

La dotation de 3000 € du Défi Solidaire soutient le fonctionnement des ateliers gymnastiques douce démarrés depuis septembre dans les salles communales et gymnase municipal de Beauvais, Tillé et Goincourt, à raison d'une heure par semaine jusqu'en juin.



GRAND ÂGE ET AUTONOMIE, QUELS FINANCEMENTS ? RETOUR SUR LA JOURNÉE-ÉVÈNEMENT DU 22 JANVIER.

C'est maintenant une certitude, la question du Grand Âge et de l'Autonomie sera, si elle ne l'est déjà, centrale en France dans très peu de temps. L'évolution démographique va dans le sens d'un vieillissement de la population et nous impose de nous interroger non pas sur l'éventualité de la perte d'autonomie, mais sur le moment où celle-ci surviendra, sur les solutions que nous y apporterons et in fine, sur la manière dont nous pourrions la financer. Alors que se profile une réponse gouvernementale à cette question, la Mutualité Française des Hauts-de-France organisait le 22 janvier dernier, une journée dédiée à cette thématique centrale en présence notamment de Thierry Beaudet.

La région Hauts-de-France est actuellement la plus jeune au niveau national après l'Île-de-France, puisque 20% de sa population a entre 15 et 29 ans. Cependant, dans les prochaines années, elle suivra la même tendance au vieillissement que l'ensemble du territoire national. Ainsi, en 2050, on estime que les plus de 65 ans représenteront un quart de la population régionale, passant de 920 000 à 1 500 000 et au niveau national, on estime que le nombre de personnes en situation de perte d'autonomie devrait doubler d'ici à 2060 (sources : INSEE).

2020, L'ANNÉE DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE

Ces chiffres, et toutes les données vont dans le même sens, illustrent la nécessité de se pencher rapidement sur la question. C'était d'ailleurs le sens de l'annonce faite par le Président de la République lors du Congrès de la Mutualité Française en juin 2018 à Montpellier, une annonce qui prévoyait une réponse gouvernementale pour 2019. Or, malgré plusieurs rapports remis en 2019 (Libault, El Khomri, Dufeu Schubert), le projet de loi tant attendu sera finalement pour 2020, c'est en tout cas ce qu'a annoncé Agnès Buzyn lors d'une séance parlementaire le 8 janvier 2020, puis face à la presse le 16 janvier.

Quoi de plus logique dans ce cas que de débiter l'année par un événement axé sur le Grand Âge ? C'est ainsi que le 22 janvier dernier Thierry Beaudet a répondu à l'invitation de Philippe Wattier, Président de la Mutualité Française des Hauts-de-France, et s'est rendu dans l'arrageois. Au programme : la visite de deux établissements dédiés aux personnes âgées puis une table-ronde sur le financement de la dépendance.

DEUX VISITES POUR LE CONCRET, UNE TABLE-RONDE POUR LA RÉFLEXION

La journée a débuté à Drocourt, au sein de l'EHPAD André Pouly géré par APREVA RMS. Outre les nombreux échanges avec les résidents, la visite d'un studio, la présentation des services disponibles (coiffure, esthétique), cette visite a été l'occasion de riches discussions avec le personnel de l'établissement sur les solutions qui permettraient de redéfinir la place de l'EHPAD dans la chaîne de la dépendance, notamment en développant le maintien à domicile, la télémedecine et la téléconsultation.



La visite s'est ensuite prolongée à l'EHPAD l'Orange Bleue de Méricourt, et plus précisément à la plateforme d'accompagnement et de répit dédiée aux aidants, où la rencontre avec les deux personnes aidantes, l'une retraitée, l'une active, fût un moment humainement

très riche. Il est en effet acquis que l'accompagnement et le dévouement des proches aidants est un véritable sacerdoce, mais entendre le récit directement de la bouche des personnes concernées reste émotionnellement très fort. Fatigue, sentiment de culpabilité face au fait de mettre le proche dépendant en établissement adapté, oubli de soi... tel est le quotidien des aidants et par ricochet le quotidien du personnel des établissements dont le travail et l'engagement a été mis en lumière lors de ces deux visites.

Dans le prolongement de cette illustration très concrète de la prise en charge actuelle de la dépendance en France, la table-ronde qui se tenait en soirée avait pour objectif de favoriser les échanges sur les futures solutions à y apporter et sur la question centrale du financement. Pour en discuter,



Benoît Deseure, Animateur et Rédacteur en chef adjoint VDN et Nathalie Pontasse, Directrice Santé et Autonomie du Conseil Départemental 62



Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française et Jean-Marie Vanlerenberghe, Membre de la Commission des Affaires Sociales du Sénat



Annette Glowacki, Présidente de l'URIOPSS HDF et Thierry Beaudet

Annette Glowacki, Présidente de l'URIOPSS des Hauts-de-France, Nathalie Pontasse, Directrice Santé et Autonomie du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Jean-Marie Vanlerenberghe, Membre de la Commission des Affaires Sociales du Sénat, Sylvain Lequeux, Directeur de l'Offre médico-sociale de l'ARS étaient réunis autour de Thierry Beaudet.

« LA DÉPENDANCE EST PASSÉE D'ENJEU DE SANTÉ À ENJEU DE SOCIÉTÉ »

Devant une centaine de personnes, professionnels de santé, responsables d'établissements, mutualistes ou aidants, les échanges ont permis de balayer un grand nombre de solutions qui permettraient une meilleure prise en charge de la dépendance (EHPAD hors les murs, revalorisation des métiers, meilleure reconnaissance du statut de l'aidant, renforcement de la prévention, meilleure coordination des acteurs, etc.). L'un des constats notamment émis par l'ensemble des participants portait sur la redéfinition de la place de l'EHPAD, dont le rôle serait devenu trop éloigné de sa fonction première, « l'avenir de l'EHPAD c'est le domicile » a notamment rappelé Thierry Beaudet avant de mettre en avant la « nécessaire réorganisation du système via un raisonnement par logique territoriale ».

Un constat partagé par Sylvain Lequeux pour qui « l'un des critères du maintien à domicile réside dans une adaptation de l'environnement au sens large, que ce soit techniquement et matériellement au domicile de la personne concernée, mais aussi au niveau des structures dédiées » et Nathalie Pontasse d'illustrer par les nombreuses initiatives (habitat inclusif, baluchonnage, béguinage, etc.) « qui ne sont pas des nouveautés puisque mises en place avec succès dans le département du Pas-de-Calais depuis plus de 10 ans ».

Au-delà des solutions, la discussion s'est naturellement dirigée vers la question du reste à charge des familles et donc du financement et des quelques 10 milliards à trouver si l'on en croit Dominique Libault. Sur ce thème, la solution de l'assurance dépendance proposée par la Mutualité Française et réexpliquée par Thierry Baudet a retenu toute l'attention du Sénateur Jean-Marie Vanlerenberghe qui s'est déclaré « intéressé par cette proposition basée sur la solidarité et la responsabilisation des personnes dès le plus jeune âge » et a insisté sur l'importance d'apporter enfin une réponse à cette question du financement de la dépendance « évoquée par tous les gouvernements depuis la Présidence Giscard ».

Une importance confirmée par Mme Glowacki selon qui « cette loi est une urgence », faisant le parallèle entre dépendance et situation écologique, « comme pour le réchauffement climatique, on sait que nous serons bientôt confrontés à des changements importants, le seul levier que nous ayons actuellement est de pouvoir agir le plus en amont possible pour en atténuer les conséquences ». Le projet de loi tant attendu sera donc observé de près par les acteurs de la dépendance, au premier rang desquels la Mutualité Française, qui a prouvé à travers cette journée du 22 janvier sa mobilisation sur la question de la dépendance, passée, selon Thierry Beaudet « d'un enjeu de santé à un enjeu de société ».

TABAQUOI ? TABADO, C'EST LE NOUVEAU PROGRAMME QUI AIDE LES ADOS A ARRÊTER DE FUMER

Mardi 26 novembre 2019, au centre de formation de la CCI de Laon, régnait une ambiance plutôt bonne enfant avec la première classe de BTS venue assister à la réunion d'information sur le programme Tabado, animée par la Mutualité Française Hauts-de-France, premier maillon de la chaîne de prévention pour aider à l'arrêt du tabac.

Ils sont deux fois plus nombreux à fumer quotidiennement dans les CFA et lycées professionnels que dans les filières générales et technologiques.

TABADO : METTRE UN PIED DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL POUR AIDER AU SEVRAGE TABAGIQUE

Dans les Hauts-de-France, 22 % des lycéens de 17 ans fument quotidiennement et cette consommation est deux fois plus élevée parmi les apprentis du même âge (47 %) et les élèves de lycées professionnels. Cette consommation quotidienne plus élevée explique le choix de mener l'opération Tabado pour aider au sevrage tabagique auprès de 4350 élèves-apprentis de la région. Sept centres de formation des apprentis bénéficieront du programme Tabado au cours de l'année scolaire 2019 – 2020 (BTP Lille Métropole, BTP de Marly, CCI de l'Aisne, UFA Montalembert, UFA Baudimont, Star-tévo, UFA Sainte-Barbe).

A l'issue du premier atelier, nous faisons la rencontre d'Anaïs, 20 ans, élève-apprentie au centre de formation de Laon : *« J'ai arrêté de fumer en février 2019 grâce aux patchs mais j'ai repris à la rentrée de septembre. Ce qui m'a le plus manqué, c'est la cigarette après le repas ! C'est trop difficile d'arrêter définitivement de fumer car je suis entourée de fumeurs ; mon conjoint et mes amis fument et ici, au centre de formation, on sort fumer à chaque interclasse. Par contre, au boulot, je fume seulement entre 3 et 4 cigarettes par jour car très peu de mes collègues fumeurs prennent une pause par manque de temps ».*

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE HAUTS-DE-FRANCE, PREMIER INTERVENANT DE TABADO AUPRÈS DES JEUNES

Proposé par Hauts-de-France Addictions à 13 acteurs de santé en région qui agissent dans le domaine de la promotion de la santé, parmi lesquels, la Mutualité Française Hauts-de-France joue un rôle essentiel dans le dispositif par son expertise en prévention santé sur les addictions. Tabado fait en effet intervenir, au sein de chaque établissement partenaire de Tabado, des animateurs de prévention et des professionnels de santé formés à la tabacologie. Plusieurs d'entre eux sont même autorisés à prescrire des traitements de substitution nicotinique. Trois étapes essentielles composent le parcours Tabado. Séquencées dans le temps sur une période de sept mois et intégrées à l'emploi du temps des élèves, elles permettent à chacun, fumeur ou non, d'y

prendre part. En parallèle du programme existe aussi un accompagnement digital, le challenge des « Tabado Games » pour qu'un soutien collectif émerge au sein de l'établissement.

Caroline Bataille, chargée de prévention à la Mutualité Française, *« j'interviens en début de programme pour défricher le sujet pendant une vingtaine de minutes. Je présente les effets du tabagisme et ses conséquences sur la santé à l'aide d'un quiz qui fonctionne bien et nous terminons la séance par le film Tabado ».*

Inspirée des codes de l'univers du sport, Tabado propose aux élèves et enseignants de participer à un challenge entre établissements tout au long de l'année scolaire. Sur le ton de l'humour et « pas prise de tête », et pour maintenir la motivation au plus haut, un film décalé, drôle et entraînant, incite les jeunes à entrer dans le Game et dans l'univers des Tabado Games ! Il est disponible sur YouTube et le site dédié au programme de Tabado.



La Mutualité Française Hauts-de-France laisse place, un peu plus tard, aux professionnels de santé qui animent les deux dernières étapes. Le second point consiste, pour les élèves volontaires qui souhaitent intégrer le programme, à former un groupe d'aide à l'arrêt animé par un tabacologue. Beaucoup trouvent la motivation grâce à la dynamique

de groupe. Et pour celles et ceux qui préfèrent un suivi individuel, le tabacologue propose des consultations individuelles en se déplaçant sur le site de formation du jeune, pendant le temps de classe et pas l'inverse. Et gratuitement. Cela permet de lever les freins du déplacement, du temps de rendez-vous ou du coût dans une perspective de lutte contre le renoncement au soin. Le professionnel de santé établit, avec le fumeur, le diagnostic de sa consommation de tabac et lui propose un sevrage adapté. Un traitement de substitution nicotinique (patchs, pastilles, etc.) peut être proposé gratuitement, avec des conseils de préparation au sevrage. S'ajoutent à ces trois étapes, quatre ateliers « motivationnels » en petits groupes de 5 à 10 personnes. Pour renforcer la motivation et le soutien des adolescents.

D'autres outils sont également à la portée des jeunes comme une version dédiée de l'application d'aide au sevrage tabagique Kwit ainsi que des filtres Snapchat géolocalisés, proposés au fur et à mesure de l'avancée du programme. Arrêter le tabac étant un processus difficile, la pédagogie des professionnels et des institutions doit être adaptée...